

**NOTE D'INFORMATION SUR LA PROTECTION DES PERSONNES PHYSIQUES
CONCERNANT LE TRAITEMENT DES DONNÉES PERSONNELLES**
Règlement (UE) 2016/679, art. 13

Le traitement des données personnelles est basé sur des principes de légalité, d'équité et de transparence afin de protéger les droits et libertés fondamentaux des personnes physiques. À cette fin, nous vous transmettons les informations suivantes :

1. Le responsable du traitement est l'ICE – Agence pour la promotion à l'étranger et l'internationalisation des entreprises italiennes (dénommée ci-après uniquement ICE-Agence) qui, dans le cas présent, opère par l'intermédiaire du Bureau de Paris – 44 Rue Paul Valéry, 75116 Paris – e-mail : parigi@ice.it – Tel. +33 1 53 757000.
2. L'ICE – Agence dispose d'un Délégué à la protection des données qui, en cas de questions ou de réclamations, peut être contacté aux coordonnées suivantes : ICE – Agence pour la promotion à l'étranger et l'internationalisation des entreprises italiennes - Via Liszt, 21 – 00144 Rome ; e-mail : privacy@ice.it.
3. Les données personnelles requises sont nécessaires à la sélection de l'opérateur économique auquel sera confiée la prestation objet d'adjudication.
4. La transmission des données est une obligation prévue par la réglementation italienne et tout éventuel refus de transmission des données requises entraîne l'exclusion de la procédure de sélection ou de l'attribution.
5. Le traitement sera effectué de façon manuelle ou informatisée par un personnel spécialement mandaté.
6. Les données seront communiquées aux organes de contrôle internes et externes d'ICE-Agence. Par la signature de la présente note d'information, l'intéressé donne son accord à la communication desdites données, y compris aux autorités locales compétentes pour leur vérification, et à la publication des éléments essentiels du contrat signé sur le site Internet du commanditaire, conformément à la réglementation italienne sur la transparence des marchés publics.
7. Les données sont conservées pendant une période minimale de 5 ans à compter du moment où le contrat prend fin en raison de l'achèvement de l'exécution ou pour toute autre raison, y compris la résiliation pour inexécution. Ce délai est suspendu en cas d'ouverture d'une procédure judiciaire.
8. L'intéressé peut demander l'accès à ses données personnelles et leur rectification. Dans ces cas, l'intéressé devra présenter une demande spécifique aux coordonnées indiquées au point 1, en informant également le Délégué à la protection des données d'ICE-Agence aux coordonnées indiquées au point 2.
9. S'il estime que ses droits ont été violés, l'intéressé peut présenter une réclamation au délégué à la protection des données d'ICE-Agence. En alternative, il peut s'adresser au Commissaire à la protection des données (Piazza di Montecitorio 121, 00186 Rome, tél. : 0039 06 696771 (standard), e-mail : garante@gpdp.it, courrier électronique certifié : protocollo@pec.gpdp.it) ou à l'autorité judiciaire.

[Lieu, date]

Signature de l'intéressé pour prise de connaissance et
approbation

.....